

Bretagne, Côtes-d'Armor
Ploubazlanec
Gélard
route du Gélard

Ferme, route du Gélard (Ploubazlanec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22011256
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Ploubazlanec
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : ferme

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2004, AB, 198

Historique

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle

Description

Ferme édifiée en moellons de granite. Elle comprend un logis de type ternaire dont la porte d'entrée est protégée par une marquise (rapportée). Les dépendances sont situées à l'arrière.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon sans chaîne en pierre de taille
Matériau(x) de couverture : ardoise, zinc en couverture, verre en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, comble à surcroît
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe

Typologies et état de conservation

Typologies : type ternaire
État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20072209988NUCA



Vue générale
Phot. Patrick Pichouron
IVR53_20072210060NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Ploubazlanec (IA22010960) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploubazlanec

Les manoirs, maisons, fermes, presbytères et logis sur la commune de Ploubazlanec (IA22010962) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploubazlanec

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Patrick Pichouron

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue générale

IVR53_20072209988NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale

IVR53_20072210060NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Pichouron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation